



Instance de proximité Bretagne mai 2021

Vos représentants de proximité :

CFDT : David MERIEUX
Maylen VILLAVERDE
Anne ARVOR

CGT : Hervé TIERCELIN

SUD : Chloé TEMPEREAU (visio)

Direction : Laurence BOBILLIER, Marie PRESCHOUX, Sylvie MARC-MALLET, Aurélie TOULOUSE (visio)

Invités : Laurent LE MOUILLOUR, Antony MASTEAU, François GASCOIN, Bastien GALLAIS, Xavier RIBOULET.

TABLE DES MATIERES

POINT 1 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE	3
Suivi des mesures relatives à la prévention du coronavirus.....	3
Point sur le projet immobilier France Bleu Armorique.....	3
Point de suivi des travaux de la nouvelle salle de mixage Rennes	4
Exercice d'évacuation du site de Rennes ou de Brest lié notamment au risque incendie	4
Brest : Climatisation, fluidité serveur	4
Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes	5
Suivi PAPRIACT 2021 – organisation et calendrier prévisionnel des ateliers DUER 2022	5
POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION	6
Rédaction :	6
Point de suivi du projet des élections législatives	6
Débriefing journée du 24 mars à Loudéac.....	7
Organisation du travail au BIP de Saint-Brieuc.....	8
Nouvelle organisation du travail à la locale Iroise	8
Organisation des équipes numériques	8
POINT 3 : POINT REPORTE	9
POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE.....	9
Développement de l'offre régionale (CASAR, application France 3/France bleu).....	9

En préalable, après les échanges tendus lors de la réunion constitutive du 28 avril, la directrice régionale propose de nouveaux horaires pour la tenue de l'instance de proximité mensuelle : 10 heures – 17 heures. Les élu.e.s demandent une suspension de séance, de droit, pour en discuter. Contrairement à la proposition de la semaine précédente, celle-ci semble envisageable. Nous ferons la point le mois prochain, afin de vérifier si le créneau proposé par la direction permet d'échanger sur tous les points.

À la demande de la direction, nous avons convenu que nous finirions à 14 heures la réunion du jour. Les points qui ne seront pas abordés seront reportés à l'IP (instance de proximité) de juin.

POINT 1 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

Suivi des mesures relatives à la prévention du coronavirus

L'obligation du port du masque est levée à partir de lundi 9 mai sur toutes les emprises de France 3 Bretagne. Les gels et les masques resteront disponibles. Chacun pourra continuer à porter un masque s'il le souhaite. Les plexis ne sont plus obligatoires.

Les élu.e.s ont demandé sur quels critères la direction décidait le port du masque ou non. Elle répond qu'il n'y a pas eu de nouvelle contamination depuis le 1er mai. L'antenne Bretagne a compté 22 cas positifs depuis la remise des masques au mois de mars (hors fabrique). La direction sera attentive à l'évolution de la situation épidémiologique dans la région, au nombre de cas positifs et de cas contacts dans l'entreprise et statuera en fonction.

Les élu.e.s regrettent que la direction ne lui ait pas communiqué d'éléments objectifs comme les seuils de cas positifs ou cas contact par métiers (OPS, journalistes, assistantes...), par collectif (la régie, la locale...).

Point sur le projet immobilier France Bleu Armorique

La phase de démolition du 2^{ème} étage est terminée (cloisons et réseau électrique). Une campagne de désamiantage supplémentaire concernant des tubes en fibrociment est en cours. Leur retrait est à l'analyse à l'Inspection du travail. La société de désamiantage, déjà planifiée pour l'espace dédié à France Bleu, interviendra plus tôt que prévu. Cette étape ne pénalisera pas le planning et se terminera à la fin du mois de mai.

Le déménagement des services des programmes en langue bretonne, Littoral, France 2 et FTP sera envisageable à la mi-juillet. Les collaborateurs concernés seront consultés. L'idée étant qu'ils ou elles fassent leurs cartons et que le déménagement ait lieu pendant leurs vacances. Le responsable IMG et les personnels de l'INA travaillent ensemble pour organiser les travaux internes et le déménagement.

Une réunion COS IMMO aura lieu le lundi 16 mai sur la pause de midi.

Les ouvertures du grand plateau de La Fabrique seront réalisées fin juillet, début août. Les nuisances sonores induites seront surveillées et canalisées pendant cette période de basse activité. L'installation des bureaux des Instances représentatives et du local syndical doit se faire en septembre, semaine 36. A cette même période, les salles de montage du 1er étage seront équipées et installées.

Rappelons que la fin des travaux pour France Télévisions est prévue début janvier 2023. A cette date, France Bleu aménagera son plateau de 900 m² (bureaux, régie, etc).

Point de suivi des travaux de la nouvelle salle de mixage Rennes

Les travaux de cloisonnement du 1er étage démarrent lundi 9 mai, pour 15 jours. Période de pause donc, dans les travaux du studio de mixage, en attendant la fin des interventions salissantes à cet étage. Après quoi le mobilier et les équipements audios pourront être installés.

La mise en service de cette salle de mixage est souhaitée avant les vacances. Ce studio sera alors, un temps donné, dédié aux bandes-annonces et magazines. En septembre prochain, avec l'arrivée opérationnelle des salles de montage au 1er étage, le mixage du 1er étage basculera en mixage actu.

La possible installation fin mai, début juin, nécessitera des disponibilités des personnels côté maintenance, informatique et preneurs de son. Les représentant.e.s de proximité sont dubitatifs quant au timing choisi, en pleine période d'élections législatives et d'émissions spéciales.

Exercice d'évacuation du site de Rennes ou de Brest lié notamment au risque incendie

Nous avons l'obligation de réaliser un exercice d'évacuation annuellement. Le dernier test date d'octobre 2021. Le prochain se déroulera avant l'été pour Rennes et Brest. La direction n'a pas la main pour déclencher des exercices d'évacuation dans les BIP de Lorient et Saint Briec.

Pour le BIP de Quimper, la direction ne connaît pas les modalités d'exécution. Le responsable IMG va se renseigner.

La direction a rappelé que tous les tests doivent s'effectuer dans les conditions réelles. Tout le personnel doit sortir par la plus proche sortie et se rassembler sur les points dédiés.

Les élu.e.s ont souligné que le télétravail et les travaux d'aménagements du site de Rennes ne devaient pas empêcher les exercices d'évacuation. Les salarié.e.s doivent garder de bonnes habitudes dans des situations d'exception.

Brest : Climatisation, fluidité serveur

La climatisation dysfonctionne à la locale depuis plusieurs mois, dans les bureaux et en rédaction. Son fonctionnement en chaîne - l'interdépendance des caisses les unes par rapport aux autres - pose problème car quand on modifie la température de l'une des caisses toute la chaîne réagit. Le prestataire doit réaliser un audit de fonctionnement pour améliorer le système. Selon les coûts des travaux, ils seront soit faits cette année, soit reportés à 2023. Dès que Bastien Gallais a du nouveau, il en informera l'instance.

Le serveur peut être lent, une source de tension, de stress qui doit être **évitée**. Quand on rapatrie des rushs ou des sujets de Rennes vers Brest, les ordinateurs des salles de montage plantent de manière aléatoire. Certains ordinateurs de montage rament plus que d'autres.

François Gascoin souhaite avoir davantage de précisions sur ces dysfonctionnements. Un test de débit va être effectué dans un premier temps. Il ne comprend pas pourquoi certains ordinateurs rament plus que d'autres, les machines sont de la même génération. **Une élue de proximité va refaire un point avec les collègues et envoyer un mail détaillé à François Gascoin.**

Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes

Le rapport du CIMPO (centre interrégional de mesures physiques de l'ouest), émanation de la CARSAT, est présenté aux élu.e.s. Les conclusions de cet organisme expliquent que les *“niveaux [relevés] ne nécessitent pas, selon nous [la CIMPO], la mise en œuvre de travaux visant à réduire les niveaux d'induction étant donné leur complexité et la très faible réduction qu'ils apporteraient.”*

Malgré ces mesures ciblées faites le 23 mars, les élu.e.s n'ont pas été convaincu.e.s. Parce que les valeurs limites sont discordantes au niveau européen, parce que des organismes tel que le CIRC [centre international de recherche sur le cancer (cf. CR des RP de janvier 2022)] sont sceptiques quant aux seuils réglementaires.

Nous avons échangé sur les options d'aménagement pour réduire le rayonnement :

- Agencer les câbles incriminés sous forme d'ellipse. Cette opération diminue le rayonnement. Pour cette modification, nous n'avons pas la garantie d'un bénéfice significatif. De plus, ces travaux nécessiteront la coupure d'un transformateur sur une période trop importante d'après la direction.
- Déplacer les câbles incriminés. Les bouger du plafond du sous-sol au plancher du sol-sous. Nous aurions un gain de presque de 3 mètres. Pas de doute sur la diminution de rayonnement en régie son. Là aussi, la direction est opposée à des travaux imposant la coupure du transformateur sur une période trop importante impliquant de ne plus avoir d'alimentation sur notre site. D'autant plus que les rapports du Bureau Vertis et CIMPO n'ont pas réalisé de mesures inquiétantes d'après la direction.
- Installer des plaques réfractaires au rayonnement entre le chemin de câble et la régie. Une estimation par le responsable IMG va être entreprise.

Les élu.e.s ont aussi rappelé qu'un effet d'aubaine pourrait être envisagé avec le changement de la régie. Seul bémol, le temps : travaux prévus fin 2023.

Nous réclamons à la direction la prise en charge de l'interprétation de ces mesures par la CRIIREM. En réponse, la direction propose de mettre en place un temps d'échange entre les salariés OPS et les experts de la CARSAT lors d'une réunion de service.

L'inquiétude perdure dans le service son. A tel point que certains mixeurs ont changé leurs habitudes et vont maintenant très régulièrement en salle de repos technique si leur présence n'est pas indispensable dans la régie son.

Les élu.e.s ont annoncé à la direction régionale qu'ils allaient saisir le CSE réseau France 3 pour la prise en charge du devis de ce rapport d'interprétation par la CRIIREM.

Suivi PAPERIPACT 2021 – organisation et calendrier prévisionnel des ateliers DUER 2022

Le DUER (document unique d'évaluation des risques) est obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salarié.e.s. L'employeur consigne dans ce document le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salarié.e.s. L'évaluation des risques professionnels est de la responsabilité de l'employeur et s'inscrit dans le cadre de son obligation générale d'assurer la sécurité et de protéger la santé des salarié.e.s. Cette évaluation respecte les principes généraux de **prévention**.

En Bretagne, le DUER doit être mis à jour avant septembre. Pour ce faire, les groupes de travail, constitués il y a deux ans, doivent se réunir. Mais les plannings et l'actualité électorale rendent l'exercice difficile. Ils se réuniront normalement fin mai et début juin. **Les salarié.e.s qui participent à ces groupes de travail demandent à avoir un retour à S+1 sur ce qui a été décidé pendant ces réunions, car précédemment certaines de leurs décisions ont été tronquées.**

Les groupes seront renouvelés en 2023. Ils sont constitués de l'APS (animateur prévention et sécurité), l'IRH, un représentant du personnel et deux salariés. Les groupes concernent les unités de travail liées à la fabrication en plateaux et en extérieurs, à la fabrication en régie, à la rédaction tv/web, au services antenne et support, aux services généraux, maintenance et bâtiments et aussi un groupe sur les thématiques communes à toutes ces unités.

POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Rédaction :

Point de suivi du projet des élections législatives

Le rédacteur en chef a indiqué en préambule qu'une réunion de rédaction est programmée le 16 mai. Une intervention du politologue Thomas Frinault est prévue en début de réunion pour faire un point sur les enjeux de ces élections.

Une intervention de Monsieur Frinault sera également proposée à l'ensemble des salarié.e.s de 13h30 à 15 heures dans l'Agora, le même jour.

1/ Trois débats les 18 mai, 25 mai et 1er juin

3 soirées électorales sont prévues en diffusion les 18 (en deuxième et troisième partie de soirée), 25 mai (2ème partie de soirée) et le 1er Juin (2ème partie de soirée).

4 débats de 52 minutes seront diffusés sur ces 3 soirées, consacrés aux 4 départements bretons, répartis comme suit :

Le 18 mai l'Ille et Vilaine et Côtes d'Armor, le 25 mai le Morbihan et le 1er juin avec le Finistère.

Ils seront enregistrés le jour J et co-animés par R.Durand ou N.Rossignol ainsi que par un.e journaliste de France Bleu.

Pour chaque département, deux circonscriptions tests seront évoquées (2 par département).

Par ailleurs, 8 portraits de circonscriptions sont en cours de réalisation. Les journalistes auront 1 journée de prépa, 1 journée tournage et 1 journée de montage. Pas de mixage dédié. Les sujets de 2'30 devront être mixés dans le flux de l'actu.

Les élu.e.s demandent une vigilance particulière de l'encadrement sur la répartition des mixages car le service est déjà bien surchargé.

2/ Emissions spéciales les 8 et 15 juin à 17h50

Deux autres créneaux ont été donnés aux régions. Les 8 (en partenariat avec LCP) et 15 juin de 17h45 à 18h50.

Pour le 8 juin, le rédacteur en chef travaille sur une émission en extérieur, qui n'accueillera pas de politiciens mais des experts, des citoyens lambda, des personnes investies dans les territoires.

Pour le 15 juin, l'idée est d'être en plateau avec les finalistes et d'avoir des duplex depuis les 4 départements.

Ces émissions seront enregistrées.

3/ Deux soirées électorales en 3 parties

8 circonscriptions tests ont été choisies. Les équipes assureront des directs depuis chaque circonscription et depuis les préfetures pour donner les résultats.

4/ Dans les JT

Sujets classiques sur l'actualité politique ainsi que des portraits thématiques des 8 circonscriptions. Chaque vendredi : un journal de campagne à la place du 7' politique.

Pour Iroise :

Les équipes qui tournent les portraits des deux circonscriptions ne sont pas sur les effectifs de l'actu.

Par contre, la couverture des législatives dans An Tao Lagad se fait avec les moyens habituels de l'actu.

Concernant la couverture numérique de ces élections, le rédacteur en chef a évoqué des sujets anglés et des cartes...

Les élu.e.s demandent un projet éditorial accompagné d'un cahier des charges et d'un échéancier précis.

Débriefing journée du 24 mars à Loudéac

Le rédacteur en chef explique qu'une réunion de débrief a été organisée le 5 avril par François Gascoin.

Etaient présents : François Gascoin, Anthony Masteau, Pacôme Le Mat, Florence Sagory, Patrick Guéraud, Bruno Sansano, Gildas Cadiou et Xavier Defive.

Les représentant.e.s du personnel ont demandé à avoir un compte rendu de cette réunion compte tenu des gros soucis techniques rencontrés et du rendu antenne catastrophique. Peine perdue. Aucun compte rendu n'a été réalisé le jour J.

Les élu.e.s ont rappelé que, dans le cadre des préconisations du Copil RPS, il a été demandé qu'il y ait des comptes-rendus de toutes les réunions. Surtout quand cela concerne des situations qui ont connu des dysfonctionnements.

La directrice a indiqué être d'accord avec cette préconisation et ajoute qu'elle souhaite qu'il y ait également un ordre du jour avant chaque réunion.

Le rédacteur en chef précise qu'il a été décidé lors de ce débrief d'établir une check liste des procédures techniques, et une check liste éditoriale, pour ce type d'opérations.

Les élu.e.s rappellent que ce genre d'opération étaient très bien gérées en interne jusqu'il y a peu. Cela engendre une grosse frustration des personnels car la direction ne leur donne plus les moyens de les faire.

Organisation du travail au BIP de Saint-Brieuc

Recrutement d'une 4ème journaliste en janvier 2022. En théorie, il y a 4 journalistes sur St Brieuc, mais dans les faits, ce n'est pas le cas. Deux journalistes sont régulièrement sur Rennes pour des chroniques, des présentations de JT ou d'émissions. L'actualité de Saint Brieuc repose très régulièrement sur les 2 mêmes salarié.e.s sur place. L'actualité du week-end des Côtes d'Armor est sacrifiée, sauf si elle est considérée comme incontournable. Dans ce cas, l'encadrement envoie deux journalistes de Rennes.

Pourtant l'ambition d'avoir quatre journalistes en BIP était d'occuper le terrain 7 jours sur 7 et diminuer le risque routier pour les équipes des autres départements, plus particulièrement celles de Rennes.

Pour les élu.e.s, la direction doit revenir à l'intention première : un effectif de 4 salarié.e.s sur place. La répartition de l'actu du BIP doit être équitable entre les salarié.e.s attachés à ce site.

Nouvelle organisation du travail à la locale Iroise

Anthony Masteau a organisé une réunion mardi 10 mai, en soirée, pour sonder l'avis des salarié.e.s sur la mise en œuvre des préconisations faites pour améliorer le fonctionnement de la fabrication d'An Taol Lagad.

Parmi les préconisations il y avait : formations du rédacteur en chef, détachement du rédacteur en chef une journée par semaine, formation de la salariée qui remplace le rédacteur en chef une journée par semaine, prioriser le montage en breton au détriment du JTR du jour monté en boîte noire, embauche d'un journaliste bilingue. Certaines préconisations ont été mises en œuvre, d'autres sont en cours. Mais les journalistes travaillant pour An Taol Lagad sont unanimes, la charge de travail reste trop importante. D'autres solutions doivent être trouvées pour améliorer l'organisation et la charge de travail.

Les représentant.e.s du personnel font remarquer que cette nouvelle organisation du montage n'est pas connue de tous à Rennes. Ils dénoncent aussi le conflit de loyauté dans lequel les salarié.e.s sont mis : monter un sujet en breton l'après-midi, c'est imposer une boîte noire à l'équipe du JTR à Brest.

Organisation des équipes numériques

Les représentant.e.s du personnel demandent si les contributeurs web peuvent être remplacés lorsqu'ils sont en "immersion" ou occupés sur des opérations spéciales. Ils insistent sur la charge de travail épuisante de ce service, les arrêts maladie y sont réguliers.

Anthony Masteau répond que le service est bien doté pour une région mono-antenne, il précise que certains jours, le service peut être renforcé par des journalistes pris par du mixage le matin et libres l'après-midi. Alors de quoi se plaint-on ?!

Selon lui, les arrêts maladie ne sont pas liés à l'activité. La direction se dit attentive au risque de burn-out, la modification des horaires de travail contribue à une meilleure répartition du travail.

Le rédacteur en chef ajoute qu'il n'est pas exigé de production journalière " *alors que ça nous est parfois reproché par la direction du numérique.* "

Marie Preschoux précise qu'il est question de travailler sur le management dans ce service, des formations sont prévues. Un atelier d'expression devrait aussi être organisé avec l'équipe.

Les représentant.e.s du personnel sont circonspects, les situations problématiques de ce service sont connues de longue date par la direction, mais elle tarde à réagir. Pourquoi ? Les représentant.e.s du

personnel demandent à la direction la feuille de route claire et détaillée du service (qui fait quoi, combien de personnes...), la ligne éditoriale du web breton. Les élus vont envoyer un courrier à la direction pour compléter une réunion trop rapide.

POINT 3 : POINT REPORTE

POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

Développement de l'offre régionale (CASAR, application France 3/France bleu)

Intervention de Xavier Riboulet, responsable de la CASAR (commission d'anticipation et de suivi et d'ajustement de la régionalisation)

- Nouvelles régies

La nouvelle régie Mosar a été mise en place à Strasbourg et dans 6 antennes du réseau. Pour réaliser son déploiement dans les autres régions, la direction a décidé de désigner des référents locaux, sur la base du volontariat. Ce groupe de travail se réunira au mieux durant le dernier trimestre 2022.

Le responsable de la CASAR explique que cette régie automatisée est actuellement "utilisée" par 6 ou 7 personnes suivant les antennes. Cette nouvelle régie serait "plus performante". L'assistant de production intégré dans le système permettra de diminuer le personnel en régie. Elle pourrait fonctionner avec 3 ou 4 personnes... En théorie, elle pourrait même être gérée par un seul salarié...sic...

Xavier Riboulet, directeur du projet Proximité, explique qu'il ne s'agit pas de réduire la masse salariale mais plutôt d'augmenter le temps d'antenne. Les élu.e.s sont sceptiques.

La mise en place des régies Mosar va aussi entraîner une évolution des métiers (preneur de son, scripte, chef d'édition, vidéo) et des pratiques.

Les représentant.e.s du personnel font part de l'inquiétude des salarié.e.s : cet assistant de production promet une perte des savoir-faire en régie.

Monsieur CASAR se veut rassurant : "*On entend garder l'excellence de nos personnels*".

- Nouvelle application ICI, France Bleu – France 3

Dixit la direction, la Tutelle "a obligé" France Bleu et France 3 à proposer une application rassemblant l'offre numérique des deux entreprises. Le 7 mars, la présidente de FTV a annoncé son lancement par mail à l'ensemble des salarié.e.s du groupe. 200 000 personnes l'ont téléchargée depuis son lancement fin mars, l'appli France Bleu avait déjà 160 000 abonnés.

Depuis, de nombreux bugs sont remontés et sont parfois résolus, au fil de l'eau. Des articles traitant des mêmes sujets par les rédactions des Bleu et de la 3 se retrouvent sur le fil, chaque entreprise défendant sa production.

Les représentant.e.s du personnel relaient l'incompréhension des équipes web parce qu'elles n'ont pas été averties du lancement de l'appli ICI. Pourquoi l'avoir fait alors que les décisions sur le fonctionnement éditorial entre les deux entreprises n'ont pas été davantage réfléchies ? Pourquoi lancer une application qui connaît tant de bugs ? Quel est l'objectif d'imposer une nouvelle appli alors qu'elle n'est pas encore au point ? Pour qui la Tutelle veut faire passer le service public audiovisuel ?!

La prochaine réunion de la CASAR se tiendra le 18 mai.

En fin d'heure de la réunion, les représentant.e.s du personnel ont posé quelques questions subsidiaires :

- Quand la réunion des monteurs et rédacteurs de Lorient ?
Les élu.e.s ont juste glané la date de la prochaine réunion : le 23 mai. Devrait être présents pour ce rendez-vous, l'encadrement technique et éditorial, la direction régionale, des salarié.e.s du BIP de Lorient et deux salarié.e.s du service de montage.

- Quel est le planning OPS pour cet été ? Qu'en est-il des pages été ?
Même dispositif que l'année dernière.

- Qu'en est-il des sujets en breton au JTR cet été ? Y aura-t-il du sous-titrage cet été ?
À cette question, Anthony Masteau est resté vague. Il ne sait pas encore si France 3 Bretagne compte organiser le travail de telle sorte que le poste de sous-titrage soit occupé tout l'été, que des journalistes bilingues soient planifiés sur cette période, pour permettre la diffusion de sujets en breton dans le JTR.

Pour tenir le cadre que nous a imposé la direction, de trop nombreux points ont été **reportés au mois de juin**. Les voici :

- **Service montage (répartition géographique des postes)**
- **Service OPS : plannings été OPS, retour sur l'activité des OPS sur l'opération Bus de la présidentielle**
- **Point Copil de prévention des RPS, suivi plans d'actions suite investigations (Rennes et Brest)**
- **Développement RH : bilan formation Newsboard**
- **Situation de l'emploi : départs (départs RCC), postes vacants, mobilités, recrutements**
- **Supplément familial : Modalités d'attribution**
- **PARSI : Règles de mise en œuvre des mesures en paie**
- **CDD : Règles de prise en charge des arrêts maladie**
- **Santé au travail : Suivi des situations en cours**
- **Point Copil de prévention des RPS, suivi plans d'actions suite investigations (Rennes et Brest)**
- **Suivi de l'activité,**
- **Grilles d'antenne de mai et juin 2022,**
- **Bilan PAE 2021**

Prochaines réunions des RP : le 9 juin à Rennes

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 1 juin à 14h :

david.merieux@francetv.fr
gwendal.poiron@francetv.fr
isabelle.rettig@francetv.fr
chloe.tempereau@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
thierry.rey-suares@francetv.fr
herve.tiercelin@francetv.fr

OU

rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D' Debry)

Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D' Paul)

Assistants sociales : la référente en Bretagne est Mme Lucie BESNARD

Tel. 0 800 94 12 21 ou www.responsage.com

Psychologue du travail : la référente en Bretagne est Mme Gaëlle BESSE du cabinet ACCA

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870

Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277